

# Cet été sonne le retour des feux d'artifice aux Sablettes

Sept annoncés ! Après l'arrêt des feux d'artifice l'an dernier, ces véritables « locomotives » économiques pour le quartier balnéaire reviennent en force, accompagnées d'animations

Contrairement à l'an dernier, Bernard Benet, le président de l'Association des commerçants du Sud de La Seyne (Les Sablettes), se dit serein... Au lendemain de l'assemblée générale à laquelle ont participé 35 adhérents (sur 63 au total), il s'en explique : « On va tous dans le même sens. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut des animations aux Sablettes. » Oublié, le couac de l'an dernier qui avait privé le quartier le plus balnéaire de La Seyne, ses touristes et son économie locale, de plusieurs feux d'artifice ?

## Un feu financé par la Ville, les autres par les commerçants

« L'an dernier, on s'est poignardé, mais il faut croire que cet arrêt a eu du bon, finalement. » Pour rappel, à l'été 2014, seul le feu du 15 août avait été tiré. Le président expliquant n'avoir pas voulu faire plus, à cause d'un commerçant qui n'avait pas souhaité participer aux frais « alors que, comme beaucoup, il aurait largement profité des retombées... »

La décision, radicale, avait alors été prise de faire « service minimum ». Mais c'est, visiblement, de l'histoire ancienne : « Commerçants et forains vont tous participer cette fois à l'assemblée générale. Il reste à peaufiner le budget prévisionnel mais, normalement, il y aura bien sept feux d'artifice programmés,



Pour Bernard Benet, « les feux d'artifice sont une façon de remercier les touristes qui viennent ici, en leur offrant ce genre de moments magiques. Ça a certes un coût, mais les retombées, en terme d'image et d'économie, sont bien réelles.

(Photo archives)

entre juillet et août<sup>(1)</sup>. » Une possibilité à prendre d'autant plus au sérieux qu'une bonne nouvelle est

venue compléter ce tableau idéal : « La Ville va prendre en charge le feu du 15 août ! »

C'est donc sous les meilleurs auspices que s'annonce la saison estivale aux Sablettes qui, si la garantie

de tous ces temps forts semble acquise, s'accompagnera d'autres animations : le marché nocturne fera son retour du 3 juillet au 30 août, « avec un souci particulier sur la qualité des produits, plus que la quantité », précise le président Benet.

## Marché forain demain

Plus ponctuellement, à noter dans les agendas : le marché forain du lundi de Pentecôte (le 25 mai) « avec une trentaine de participants de plus cette année », de 9 à 19 h. Mais aussi le vide-greniers des donneurs de sang, le 20 juin. Le lendemain, fête de la musique avec, pour l'occasion, un marché forain de 14 h à 1 h du matin. Le 29 juin, rassemblement de Harley-Davidson ; le 31 août grande braderie ; le 5 septembre vide-greniers de 14 h à minuit ; le 6 septembre rassemblement de motos ; le 13 septembre rassemblement de voitures de collection et de légende... Bernard Benet peut se réjouir que l'été aux Sablettes est sauvé, mais... « Il reste encore la question des subventions dont dépendront les animations suivantes. Certaines demandes ont été retoquées, mais je ne désespère pas que d'autres aboutissent... »

J. P.

jpoillot@nicematin.fr

1- Sous réserve de modifications, les feux d'artifice devraient être tirés aux dates suivantes : 1er, 12, 19, 26 juillet et 2, 9 et 15 août.